

**Séance du 26 Février 2004**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Trunet à M. Laroche ; M. Causse à Mme Bisauta ;

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : PATRIMOINE - Arènes de Bayonne - Travaux de renforcement - Dossier de consultation des entreprises

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les arènes ont été édifiées à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Incendiées puis reconstruites de nombreuses modifications et réaménagements divers y ont été apportées au fil du temps, notamment pour en augmenter la capacité ou assurer la sécurité du public.

Avant d'engager une nouvelle phase de travaux pour en améliorer l'esthétique et les conditions d'accueil du public, la Ville de Bayonne a fait procéder au cours de l'année 2003 à une analyse détaillée des structures, fondations et murs porteurs périphériques et gradins.

Ainsi, l'application des modes de calcul actuels et investigations adaptées ont permis de vérifier la bonne tenue des fondations et murs de structure. Il s'avère cependant nécessaire de renforcer les gradinages dont la résistance doit être améliorée.

Les travaux correspondants consistent à poser en sous face de l'ensemble des gradins des panneaux en fibre de carbone collés.

Compte tenu de l'importance des dépenses prévisionnelles, ces travaux ont été échelonnés en trois tranches :

- une première tranche (ferme) à hauteur de 370 000 € HT dont la réalisation, prévue entre mars et juin 2004, portera sur une partie des travées inférieures des tendidos ombre ;
- une deuxième tranche (conditionnelle) à hauteur de 370 000 € HT concernera l'achèvement des travées inférieures, le balcon supérieur et l'auvent ;
- une troisième tranche à hauteur de 670 000 € HT concernera la zone soleil ainsi que des prestations de flocage en sous face des gradins au droit des réserves.

Ces travaux sont inscrits dans un programme pluriannuel de réhabilitation générale des arènes qui comprend par ailleurs en 2004 l'aménagement de la billetterie et la création de cheminements piétonniers extérieurs.

Seront ensuite traités l'accessibilité des personnes handicapées, les loges, les désenfumages et dégagements de sécurité.

Je vous propose d'approuver le présent dossier d'appel d'offres ouvert et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à :

- lancer la consultation et à signer les marchés correspondants ainsi que les décisions de poursuivre conformément à l'article 15 du CCAG dans la limite des crédits inscrits ;
- lancer, le cas échéant, la procédure de marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et à signer les marchés.

Adopté.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.